MINISTERE DE L'ENERGIE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES

BURKINA FASO

Unité - Progrès – Justice

Tableau de Bord 2019 du Ministère de l'Energie

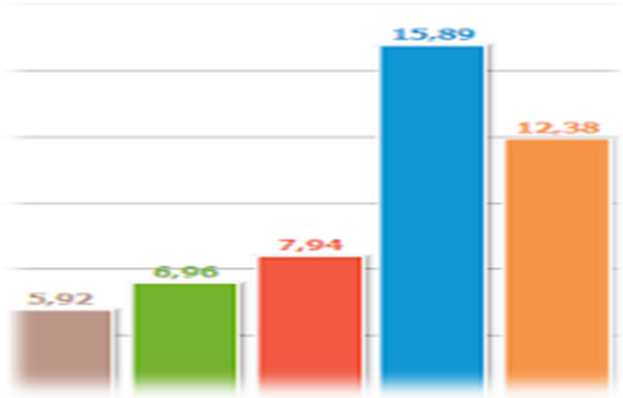

Septembre 2020

Le Plan national de développement économique et social (PNDES) couvrant la période 2016-2020 a assigné au Ministère de l'Energie des objectifs à atteindre.

La production régulière de données statistiques par mon Département s'avère donc indispensable pour apprécier les résultats de la mise en œuvre du PNDES en matière d'énergie et au besoin, corriger les écarts en vue d'atteindre les objectifs assignés.

Dans le souci de rendre disponible l'information dans le domaine de l'énergie, mon Département, à travers la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) s'est engagé à élaborer annuellement un Tableau de Bord Statistiques.

La présente édition, analyse les principaux indicateurs contenus dans l'Annuaire Statistique 2019 du Ministère de l'Energie.

Aussi, dans le but de préserver la qualité des données, l'élaboration dudit document a été marquée par plusieurs étapes fondées sur une approche participative.

Au regard de l'importance de ce document, j'invite tous les acteurs à se l'approprier, afin de bénéficier de ses riches enseignements et mieux, pouvoir prendre des décisions appropriées pour l'atteinte des objectifs du PNDES en matière d'énergie.

Je voudrais remercier tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de ce document. Mes remerciements vont particulièrement au Programme d'Appui à la Gestion Publique et aux Statistiques pour son appui renouvelé à l'élaboration du présent document.

Le Ministre de l'Energie

Dr Bachir Ismaël OUEDRAOGO

Officier de l'ordre de l'Etalon

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX iv
LISTE DES GRAPHIQUES iv
SIGLES ET ABREVIATIONS vi
UNITES DE MESURE vi
PRINCIPAUX INDICATEURS vii
CONTEXTE 1
1. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES 4
2. ENERGIE ELECTRIQUE 8
3. HYDROCARBURES 30
3. HYDROCARBURES 31

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs du secteur de l'énergie vii
Tableau 2 : Situation comparée des pays de la sous-région 1
Tableau 3 : Récapitulatif du budget du Ministère 6
Tableau 4 : Récapitulatif de la production électrique nationale 8
Tableau 5 : Récapitulatif de la livraison d'énergie 10
Tableau 6: Récapitulatif de la capacité de production nationale 12
Tableau 7 : Récapitulatif de la puissance souscrite 14
Tableau 8 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique 16
Tableau 9 : Répartition de la longueur du réseau par région 16
Tableau 10 : Taux de couverture, de desserte et d'électrification 18
Tableau 11 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées 20
Tableau 12 : Récapitulatif du nombre d'abonnés 22
Tableau 13 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique 24
Tableau 14: Consommation des centrales 26
Tableau 15 : Récapitulatif des types d'agréments techniques accordés 28
Tableau 16 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures 30

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Répartition de l'effectif du personnel du ME 4
Graphique 2: Répartition du personnel des structures centrales par statut 4
Graphique 3 : Répartition du personnel des structures centrales par catégorie en 2019 4
Graphique 4 : Répartition du personnel des structures centrales par emploi en 2019 ... 4
Graphique 5 : Répartition du Budget selon les sources de financement(ressources intérieure et extérieure) 6
Graphique 6 : Dépenses en capital par source de financement en 2019 6
Graphique 7 : Poids des programmes dans le Budget hors financements extérieurs en 2019 6
Graphique 8 : Catégories de dépenses dans le Budget en 2019 6
Graphique 9 : Evolution de la production d'électricité 8
Graphique 10 : Part des sources de production d'électricité en 2019 8
Graphique 11 : Production des COOPELS en GWh de 2010 à 2019 8
Graphique 12 : Evolution de la production nationale et des importations en GWh de 2010 à 2019 8
Graphique 13 : Evolution de l'offre d'énergie électrique en GWh 8
Graphique 14 : Part des importations par pays d'origine 8

Graphique 15 : Livraison d'électricité dont la SONABEL 10
Graphique 16 : Rendement par acteur 10
Graphique 17 : Nombre de centrales 12
Graphique 18 : Puissance installée sans solaire 12
Graphique 19 : Nombre de centrales par type 12
Graphique 20 : Puissance installée par type de centrale 12
Graphique 21: Evolution de la puissance souscrite 14
Graphique 22 : TAMA de la puissance souscrite par région de 2010 à 2019 14
Graphique 23: Puissance souscrite par région en 2019 (en MW) 14
Graphique 24 : Taux d'électrification du pays 18
Graphique 25 : Taux de couverture électrique national 18
Graphique 26 : Evolution du nombre de localités électrifiées par structure 20
Graphique 27 : Evolution du nombre de localités électrifiées indice base 100 en 2009 20
Graphique 28 : Evolution du nombre de localités nouvellement électrifiées par an de 2009 à 2018 20
Graphique 29 : Electricité totale vendue dont en Haute Tension (millions de kWh) 24
Graphique 30 : Electricité vendue indice base 100 en 2009 24
Graphique 31 : Part du prépayé et de la Haute Tension 24
Graphique 32 : Taux de recouvrement 24
Graphique 33 : Evolution du rendement de livraison 24
Graphique 34 : Consommation d'électricité des régions de 2019 (en %) 24
Graphique 35 : Consommation en FUEL/DDO en milliers de tonnes 26
Graphique 36 : Consommation de Lubrifiants en Kg 26
Graphique 37 :Evolution de la consommation spécifiques des centrales 26
Graphique 38 : Nombre d'agréments techniques de la profession entrepreneurs de réseaux et de centrales 28
Graphique 39 : Nombre d'agréments techniques dans le cadre des hydrocarbures 28
Graphique 40 : Achats de produits liquides en milliers de tonnes 30
Graphique 41 : Achats de produits gaz en milliers de tonnes 30
Graphique 42 : Evolution des volumes d'achats de Super 91 et de Gasoil en indice base 100 en 2010 30
Graphique 43 : Prix moyen de vente des hydrocarbures liquides à Ouagadougou en FCFA/litre 30

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABER	:	Agence Burkinabé de l'Electrification Rurale
ANEREE	:	Agence Nationale des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique
BT	:	Basse tension
CIDPH	:	Comité Interministériel de Détermination des Prix des Hydrocarbures
COOPEL	:	Coopérative d'électricité
DAF	:	Direction de l'Administration des Finances
DAJC	:	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
DCPM	:	Direction de la Communication et de la Presse Ministérielle
DDO	:	Distillated Diesel Oil
DGEE	:	Direction Générale de l'Efficacité Energétique
DGEC	:	Direction Générale des Energies Conventionnelles
DGER	:	Direction Générale des Energies Renouvelables
DGESS	:	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DMP	:	Direction des Marchés Publics
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
FDE	:	Fonds de Développement de l'Electrification
HT	:	Haute Tension
ITS	:	Inspection Technique des Services
ME	:	Ministère de l'Energie
MT	:	Moyenne tension
Nd	:	Non disponible
PIB	:	Produit Intérieur Brut
SONABEL	:	Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso

UNITES DE MESURE

G	:	gramme
GW	:	GigaWatt
GWh		GigaWatt heure
Kg	:	kilogramme
kW	:	KiloWatt
kWh	:	KiloWatt heure
Km	:	Kilomètre
m^3	:	Mètre cube
MW		MégaWatt
MWh	:	MégaWatt heure
MWc		MégaWatt crête
Wc	:	Watt crête

PRINCIPAUX INDICATEURS

Tableau 1 : Principaux indicateurs du secteur de l'énergie

Désignation	unité	2018 (A)	2019 (B)	Ecart /2018 (B-A)	Cibles PNDES		Ecart / Cible PNDES 2019
					2019 (C)	2020	(B-C)
Taux de couverture électrique nationale	En %	38,56	41,83	3,27	52,3	80	-10,47
Taux d'électrification national urbain	En %	68,69	67,38	-1,31	69	75	1,62
Taux d'électrification national rural	En %	3,16	5,32	2,16	12,6	19	-7,28
Taux d'électrification national	En %	21,44	22,57	1,13	30	45	7,43
Taux de desserte électrique nationale	En %	-	53,09		-	-	-
Taux de desserte électrique nationale urbain	En %	-	79,46		-	-	-
Taux de desserte électrique nationale rural	En %	-	20,29		-	-	-
Puissance totale installée	MW	359,55	412,37	52,82	650	1000	237,63
Temps moyen de coupure	heures	233	153		-	-	-
Nombre de localités électrifiées	nombre	711	942	231	-	-	-
Energie totale	GWh	1 890,20	2019,5	129,3	-	-	-
Coût du KWh des Hautes Tensions en heure pleine	F CFA	70	70	0			
Coût du KWh des Hautes Tensions en heure de pointe	F FCA	140	140	0			
Part des énergies renouvelables dans la production totale	En %	16,87	17,60	0,73	19	30	1,4
Nombre d'abonnés en électricité	nombre	709 276	772 412	63 140	-		-

CONTEXTE

Tableau 2 : Situation comparée des pays de la sous-région

	Tarif moyen du kWh domestique (en Francs CFA)	Accès à l'électricité (% de la population) en 2019	Accès à l'électricité, zones rurales (% de la population rurale) 2019	Accès à l'électricité, zones urbaines (% de la population urbaine) 2019
Bénin	105,6	41,5	18,3	67,4
Burkina Faso	111,7	21,4	3,2	68,7
Côte d'Ivoire	60,0	67,0	32,9	100,0
Ghana	64,5	82,4	67,3	94,2
Niger	88,9	17,6	11,7	47,6
Sénégal	98,4	67,0	44,2	92,4
Togo	99,5	51,3	22,4	91,9
Afrique subsaharienne	-	47,7	22,6	78,1
Monde	-	89,6	79,7	97,3
CEDEAO	102,8	48,9	-	-

Note méthodologique

Les données concernant le Burkina Faso proviennent de l'Annuaire Statistique 2019 du Ministère de l'énergie. Quant aux statistiques sur les autres pays, elles sont issues de la base de données de la Banque Mondiale édition 2018 et du le rapport de l'UEMOA (2019) portant sur la dynamique du secteur de l'électricité et les caractéristiques des pôles énergétiques de la zone. Les données sur l'Afrique subsaharienne ne prennent pas en compte les pays à revenu élevé.

Les tarifs du kWh n'incluent pas les impôts et taxes pratiqués dans l'espace CEDEAO. Ce choix est dû à la non-disponibilité d'informations fiables sur les impôts et taxes pratiqués sur les ventes d'électricité dans l'espace CEDEAO. Il couvre la TVA, les prélèvements destinés à financer l'électrification rurale, les activités audiovisuelles et même des activités sans lien direct avec l'électricité (enlèvement d'ordures en Côte d'Ivoire). Le poids moyen des impôts et taxes est d'environ 22% dans l'espace CEDEAO

CONTEXTE

Le secteur de l'énergie reste fondamental dans le développement économique et social. Toutefois, l'Afrique qui englobe une part importante du potentiel mondial en énergie (10% du pétrole, 8% du gaz naturel, 10% de l'hydraulique et 10TW en solaire), peine à satisfaire sa demande d'énergie en pleine croissance.

En effet, selon la Banque Mondiale, 47,7% des populations en Afrique Subsaharienne ont accès à l'électricité contre 89,6% au plan mondial en 2018. Dans les zones CEDEAO et UEMOA, les taux d'accès à l'électricité sont respectivement de 48,9% et 43,1% en moyenne. Les pays tels que le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont des taux d'accès supérieurs à la moyenne des pays de l'espace UEMOA (43,1%) avec respectivement 82,4% ; 67% et 67%. Tandis que le Burkina Faso et le Niger sont en deçà de cette moyenne avec des taux d'accès respectifs de 21,4% et 17,6% en 2018.

De plus, l'espace UEMOA dispose d'un potentiel solaire très important, avec une irradiation estimée entre 1 680 et 2 118 kWh/m^2/an au minimum, selon les pays. Au Burkina Faso le potentiel solaire est estimé à 1 972 kWh/m^2/an, soit 5,5 kWh/m^2/jour. Ce potentiel est insuffisamment exploité, au profit des sources d'énergie fossiles qui deviennent de plus en plus rares et chères.

Par ailleurs, sur le plan tarifaire, le Burkina fait chemin avec les pays présentant des tarifs par kWh les plus élevés au regard du pouvoir d'achat de leurs ménages. Selon le rapport 2019 de l'UEMOA sur la dynamique du secteur de l'électricité et caractéristiques des pôles énergétiques de la zone, les pays de l'UEMOA présentent en moyenne des tarifications les plus élevés de la sous-région, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau sont à la traine avec des tarifs au KWh respectifs de 139 FCFA et 187 FCFA.

Aussi, on note une disparité entre le milieu rural et urbain en terme d'accès à l'électricité. Le taux d'accès à l'électricité au Burkina Faso en urbain se chiffrait en 2018 à 68,7% contre 3,2% en milieu rural. Ces chiffres font ressortir un écart de 65,5 points de pourcentage au plan national contre 50 points de pourcentage pour l'Afrique Subsaharienne et 18 points de pourcentage au niveau mondial.

Ces performances peu satisfaisante conjuguées aux énormes potentialités énergétiques ont conduit les pays de l'espace CEDEAO à mutualiser les ressources et les efforts afin de faire face aux nombreux défis du secteur. Ainsi, l'Acte additionnel A/SA.3/7/13, du 18 juillet 2013, sur la politique d'énergies renouvelables de la CEDEAO, engage les Etats membres et l'organisation régionale à mettre en place une politique régionale d'énergies renouvelables avec l'objectif de contribuer à l'accès aux services énergétiques durables pour tous dans la région CEDEAO d'ici 2030.

Dans le même cadre, l'UEMOA à travers le Programme Régional de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (PRODERE) vise entre autres la promotion du mix énergétique et la maîtrise de l'énergie.

Le Burkina Faso, s'inscrivant dans cette logique régionale a, depuis 2016, orienté ses politiques énergétiques vers une transition énergétique. L'objectif visé étant de relever les défis dudit secteur afin

d’en faire un véritable outil de soutien à la compétitivité et à la croissance de son économie. Ces défis sont :

- le renforcement des réseaux électriques,
- le renforcement du parc de production d’énergie conventionnelle,
- le renforcement de la coopération régionale en matière d’échanges d’énergie,
- la sécurisation de l’approvisionnement et la disponibilité des produits pétroliers,
- la promotion des énergies renouvelables,
- la promotion de l’efficacité énergétique,
- l’opérationnalisation du dispositif de contrôle des équipements solaires.

1. RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIERES

1.1. Ressources humaines

Tableau 1 : Répartition par sexe du personnel des structures du Ministère

Sexe	Masculin	Féminin	Total	% des femmes	Variation/2018
Effectif total	1 989	415	2 404	17%	-1%
Structures centrales	154	44	198	22%	1%
Structures rattachées	1 835	371	2 206	17%	-1%

Graphique 1 : Répartition de l'effectif du personnel du ME

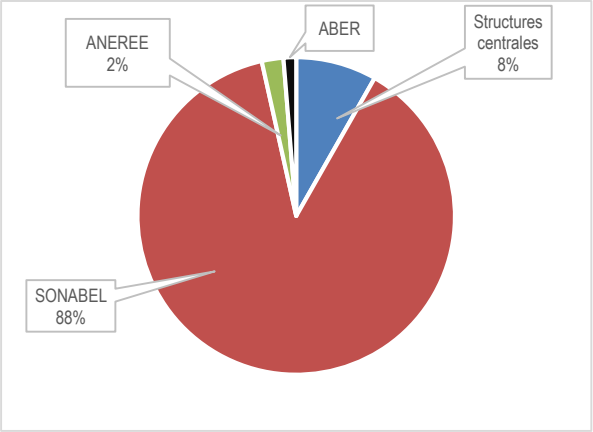

Graphique 2: Répartition du personnel des structures centrales par statut

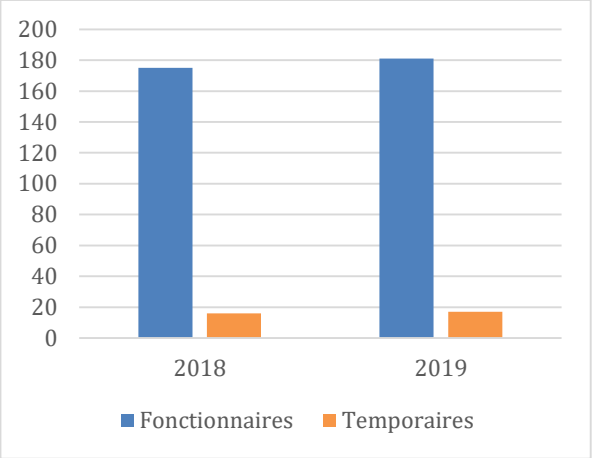

Graphique 3 : Répartition du personnel des structures centrales par catégorie en 2019

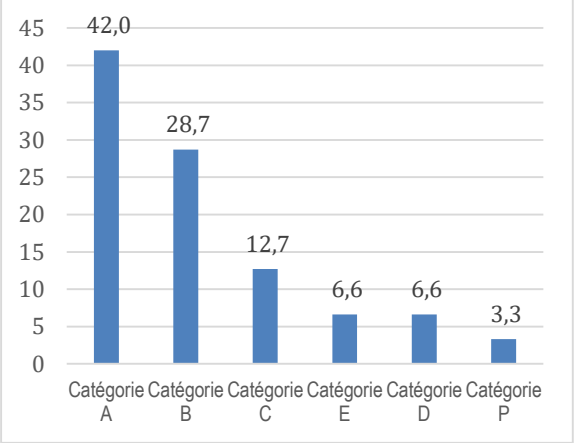

Graphique 4 : Répartition du personnel des structures centrales par emploi en 2019

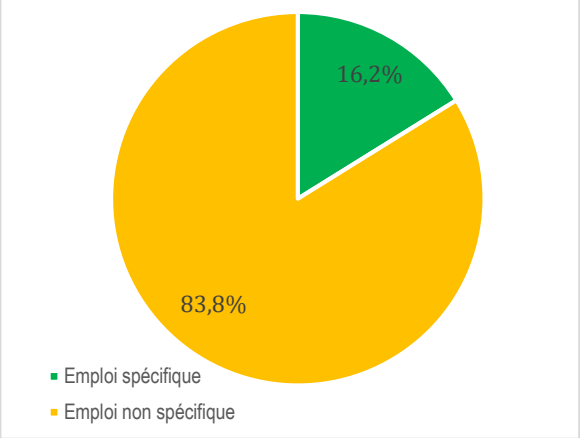

1.1. Ressources humaines

Points saillants :

- SONABEL : 88 % de l'effectif du Ministère ;
- 17 % de l'effectif présent du ministère est de sexe féminin ;
- Les cadres supérieurs 45,3% de l'effectif des structures centrales du ministère ;
- Les emplois spécifiques : 16% des emplois des structures centrales.

Commentaire :

L'effectif total en 2019 du ministère est de 2 404 dont 198 agents pour les structures centrales et 2 206 pour les structures rattachées.

Dans les structures rattachées, la SONABEL a le plus gros effectif (2122 agents) suivi de l'ANEREE (53 agents) et l'ABER (31). La faiblesse de l'effectif de l'ABER s'explique par la non opérationnalisation de son organigramme .

En 2019, l'effectif total en personnel du Ministère a augmenté de 10,7% par rapport à 2018. Celui des structures centrales a faiblement progressé, passant de 191 en 2018 à 198 en 2019 soit une hausse de 3,7%.

Les emplois spécifiques dans les structures centrales représentent 16% du personnel. Cela s'explique par la jeunesse du Ministère et le contingentement lié aux recrutements sur mesures nouvelles.

En 2019, les femmes représentent 17% de l'effectif total contre 18% en 2018. Les structures centrales comptent 22% de femmes et les structures rattachées 17%.

Dans les structures centrales du ministère, la proportion des fonctionnaires est de 91% contre 9 % des agents temporaires. La proportion des agents s'est accrue de 1% dont la présence s'explique par un besoin de cadres de conception à des fonctions stratégiques du ministère.

En outre, les catégories A et P représentent 45,3%, la proportion de la catégorie B est de 28,7% et 26% pour les catégories C, D et E dans les structures centrales.

Note méthodologique

Agent temporaire : agents engagés sur contrat ou non dont la durée est conditionnée à la discrétion des ministres et des présidents d'institutions

Source : Direction des Ressources humaines

1.2. Ressources financières

Tableau 3 : Récapitulatif du budget du Ministère

	2019	Part des ressources intérieures	Part des dépenses en capital	Variation /2018
Budget du ME (en millions)	27 178,5	46,81%	87,95%	-32,03

Graphique 5 : Répartition du Budget selon les sources de financement(ressources intérieure et extérieure)

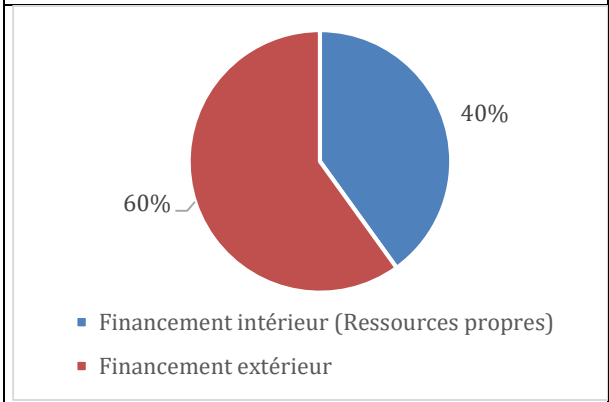

Graphique 6 : Dépenses en capital par source de financement en 2019

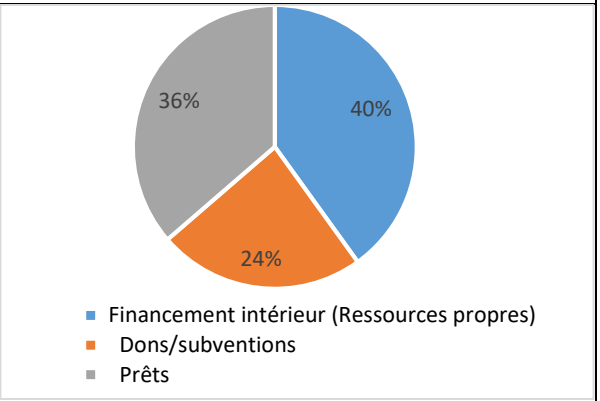

Graphique 7 : Poids des programmes dans le Budget hors financements extérieurs en 2019

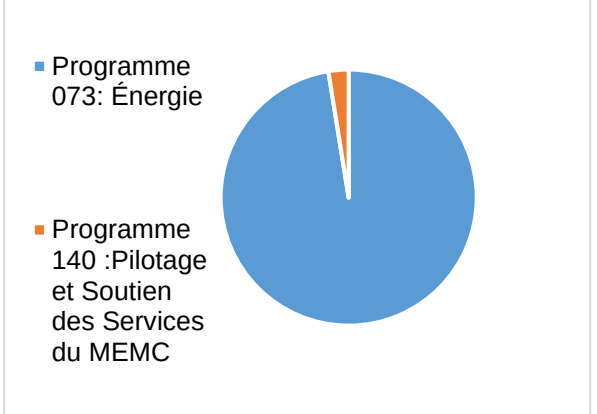

Graphique 8 : Catégories de dépenses dans le Budget en 2019

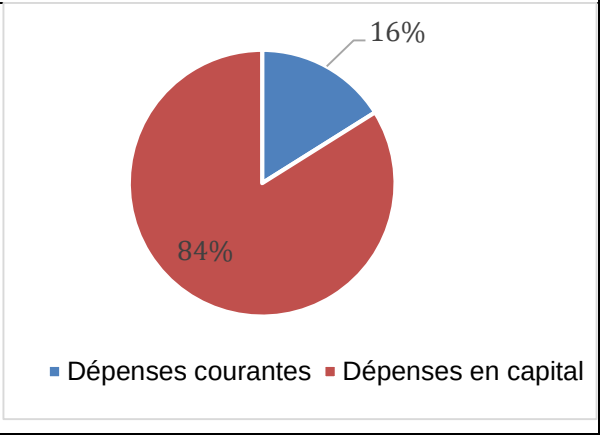

1.2. Ressources financières

Points saillants :

- Baisse du budget 2019 de 32% ;
- 46,8% du Budget constitué des ressources propres ;
- 6% du Budget pour le programme pilotage.

Commentaire :

Le budget 2019 du Ministère de l'énergie est de **27,2 milliards** soit **1,2%** du Budget de l'Etat. Il baisse de 32% par rapport à 2018. Cette baisse s'explique par le fait que l'année 2019 était consacrée au paiement des tranches des dépenses d'investissement engagées en 2018. La baisse du budget affecte les dépenses d'investissement qui ont diminuées de 30%. Le budget alloué au programme pilotage et soutien est de **836,6 millions de FCFA** et représente 6% du budget total, il a progressé de 3 points par rapport à l'année 2018.

La part des ressources propres de l'Etat est de 46,8%. Le Ministère de l'Energie bénéficie de financement extérieur constitué de dons/subventions et de prêts évalué à **14,4 milliards de FCFA**, soit 53,2% du budget du ministère.

Les dépenses en capital représentent 87,9% des ressources budgétaires contre 12,1% des dépenses courantes. La baisse du budget global a entrainé également une baisse des dépenses en capital de l'ordre de 27,6%.

Le taux d'exécution global du budget du Ministère de l'Energie au 31 décembre 2019 est de 85,5% contre 43,8% au 31 décembre 2018. Le niveau d'exécution est relativement satisfaisant. Ce taux serait encore mieux si la situation sécuritaire n'avait pas impacté négativement le bon déroulement de certains travaux.

Source : Direction de l'Administration et des Finances

2. ENERGIE ELECTRIQUE

2.1. Production d'électricité

Tableau 4 : Récapitulatif de la production électrique nationale

Production en 2019 (en (GWh)	% hydro-électrique	% Coopel	Variation /2018		Variation /2010		TAMA 2010-2019
			en GWh	en %	en GWh	en %	
932,2	11,3%	3,3%	-120,6	-12,9	310	49,9	8,4%

Graphique 9 : Evolution de la production d'électricité

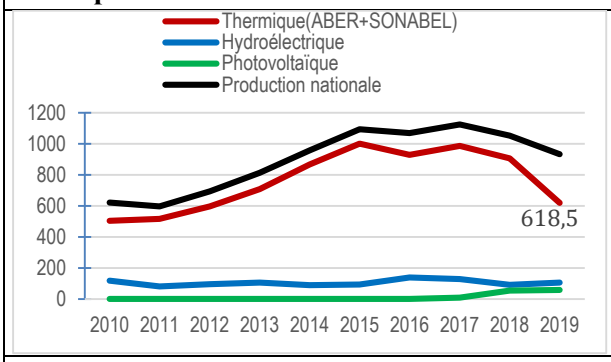

Graphique 10 : Part des sources de production d'électricité en 2019

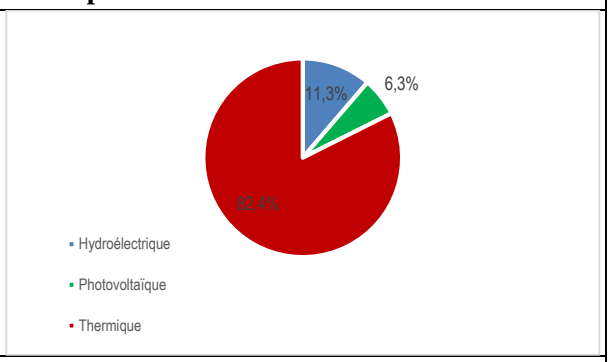

Graphique 11 : Production des COOPELS en GWh de 2010 à 2019

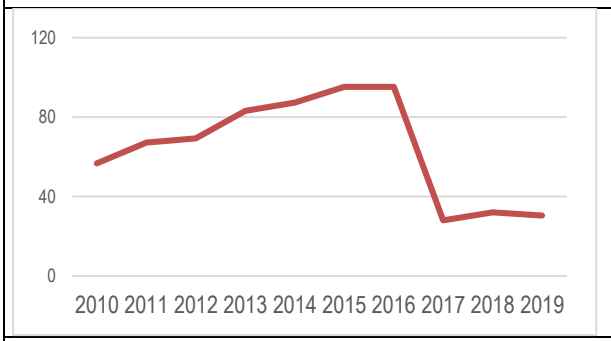

Graphique 12 : Evolution de la production nationale et des importations en GWh de 2010 à 2019

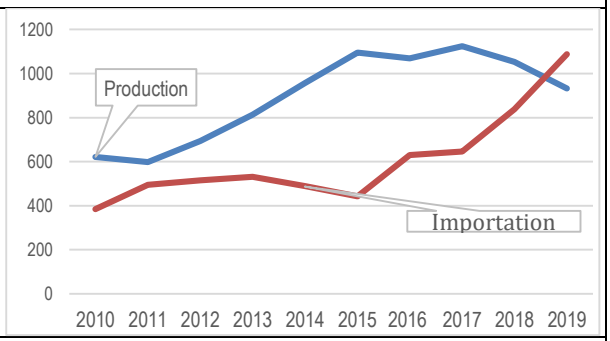

Graphique 13 : Evolution de l'offre d'énergie électrique en GWh

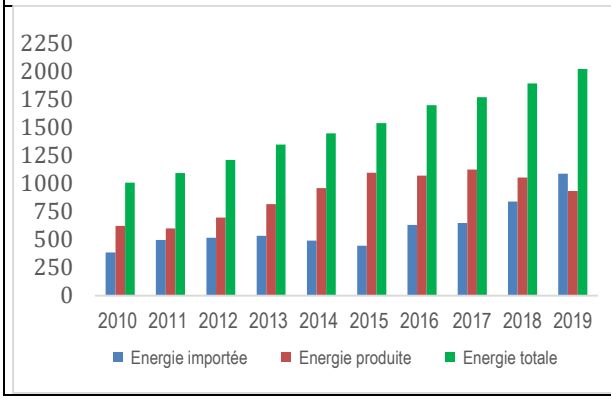

Graphique 14 : Part des importations par pays d'origine

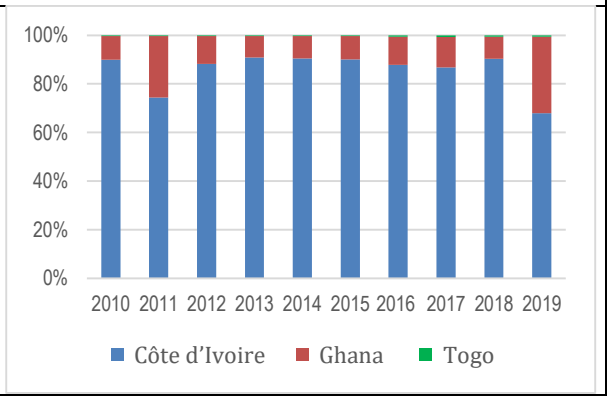

2.1. Production d'électricité

Points saillants :

- Prédominance de la production d'électricité de source thermique (82,4%) ;
- Baisse de la production nationale d'électricité de 12,9%;
- Hausse de 30% des importations d'électricité;
- Prépondérance des importations d'énergie électrique à partir de 2019.

Commentaire :

La production nationale d'électricité est de **932,2 GWh** en 2019 soit une baisse de **12,9%** par rapport à 2018. Elle s'explique par la substitution d'une partie de la production thermique dont le coût de production est plus élevé par des importations d'énergie électrique à partir du Ghana (Interconnexion Bolgatanga Ouagadougou). Cette situation rompt avec la tendance haussière de la période 2011-2017 dont le taux d'accroissement moyen annuel est de 11%. L'exploitation en temps plein de l'interconnexion Bolgatanga Ouagadougou a boosté les importations d'énergie électrique de 30% en 2019 qui sont portées à **1087,3 GWh** contre **837,4 GWh** en 2018.
La production d'électricité de source thermique reste prédominante dans la production nationale et représente 82,4% de la production nationale en 2019. La production de source hydroélectrique varie en dents de scie sur la période 2010-2019 avec une valeur moyenne de **104,97 GWh** par an. Cette production est de **105,3 GWh** en 2019 soit **11%** de la production nationale. Elle est en hausse de **15,2%** par rapport à 2018 du fait du bon niveau de remplissage des barrages hydro-électriques. La production d'électricité de source photovoltaïque est de 58,8 GWh en 2019 soit une hausse de 8,7% par rapport à 2018 et représente 6% de la production nationale d'électricité.
La production des coopératives est de 30,4 GWh en 2019 soit une baisse de 1,6 GWh par rapport à 2018.

Note méthodologique

Les sources de production nationale d'électricité sont constituées du thermique, de l'hydraulique et du solaire.

Energie électrique de source thermique : Energie électrique produite par les moteurs fonctionnant à base de combustibles liquides, solides ou gazeux.

Energie hydroélectrique : Electricité produite par l'utilisation d'une source d'eau.

Energie solaire Photovoltaïque: Electricité produite par la conversion du rayonnement solaire grâce à des modules solaires.

Offre d'énergie électrique =Ensemble constitué de la production nationale et des importations.

TAMA : Taux d'accroissement moyen annuel
TAMA = ((valeur finale/valeur initiale) exposant (1/n-1)-1), n étant le nombre d'intervalles

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.2. Livraison d'énergie électrique à la distribution

Tableau 5 : Récapitulatif de la livraison d'énergie

Energie livrée en 2019 (en GWh)	Dont part COOPEL en 2019	Variation /2019		Variation /2010	
		en GWh	en %	en GWh	en %
2 018,3	1,1%	174,10	9,44%	1 063	111,36%

Graphique 15 : Livraison d'électricité dont la SONABEL

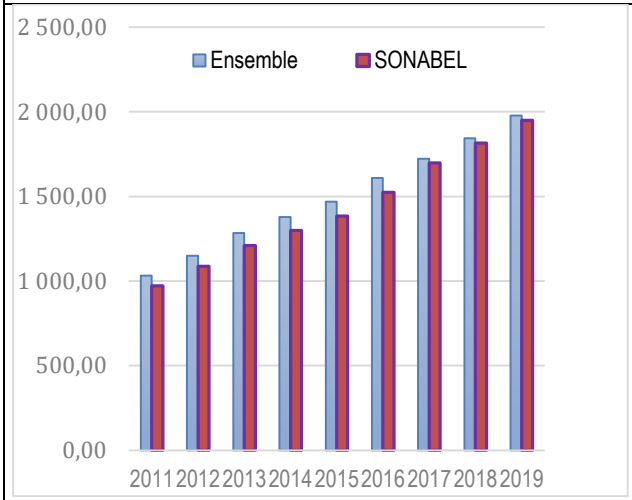

Graphique 16 : Rendement par acteur

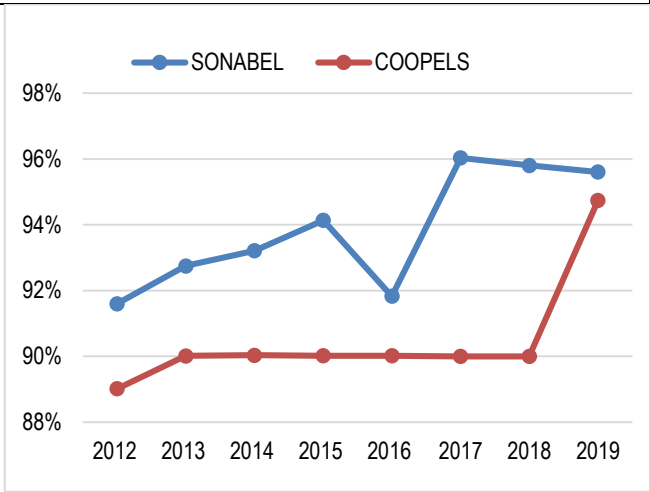

2.2. Livraison d'énergie électrique à la distribution

Points saillants :

- La SONABEL conforte sa position de principal fournisseur du réseau national;
- Reprise du niveau d'amélioration du rendement global de la SONABEL à partir de 2017 ;
- L'amélioration du niveau de rendement des Coopels en 2019.

Commentaire :

L'énergie électrique livrée à la distribution est assurée d'une part par la SONABEL pour le réseau national interconnecté et d'autre part, par les COOPEL pour les réseaux isolés. Elle est de **1 978,26 GWh** en 2019 contre **1 844,2 GWh** en 2018, soit une hausse de **7,3%.**

La SONABEL reste le principal fournisseur d'énergie électrique et renforce sa position en 2019 avec 98,5% de l'énergie électrique livrée en 2019 contre 96,1% en moyenne sur la période 2011-2019.

La part de l'énergie électrique livrée à la distribution par les COOPEL reste de (1,5%).

Les pertes de transport et de distribution sur le réseau de la SONABEL sont de 6,1% en moyenne sur la période 2012-2019. En effet, le rendement est passé de 95,8% en 2018 à 95,6% en 2019 soit un recul de 0,20 point de pourcentage.

Les COOPEL ont un rendement moyen de 90,2% sur la période 2010-2019. En 2019 il est de 94,7% contre 90% en 2018 soit un gain de 4,7 points de pourcentage.

Le rendement global de la production d'électricité est de 93,3% en moyenne sur la période 2010-2019. En 2019, il est de 95,6% et reste constant par rapport à 2018.

Note méthodologique

- Taux d'accroissement = ((Valeur finale- Valeur initiale) /valeur initiale) *100 ;
- Rendement par acteur: Ratio entre l'énergie livrée à la consommation par acteur et l'énergie totale produite et importer par acteur.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.3. Capacités de production

Tableau 6: Récapitulatif de la capacité de production nationale

	En 2019	Dont Thermiques	Dont ABER	Variation /2018		Variation /2010	
				en nombre	en %	en nombre	en %
Centrales en services (nombre)	25	52%	16%	-3	-12	-22	-47
Puissance installée en MW sans le solaire	377,3	90,5%	1%	53,1	14,1	178,3	90

Graphique 17 : Nombre de centrales

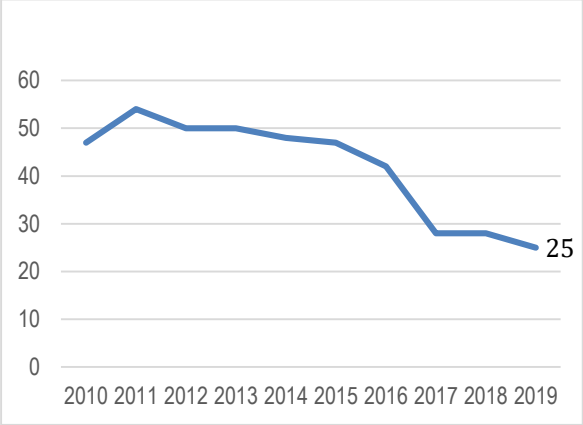

Graphique 18 : Puissance installée sans solaire

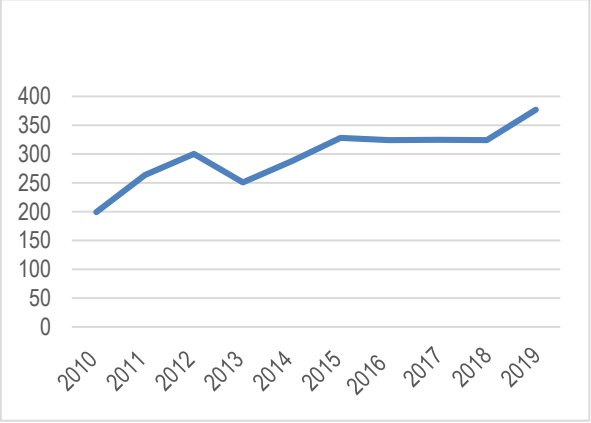

Graphique 19 : Nombre de centrales par type

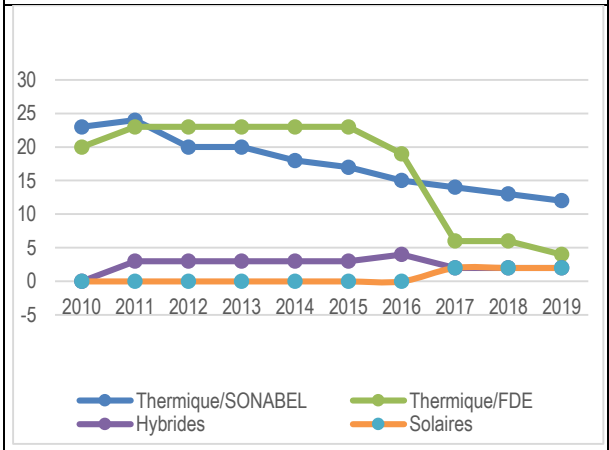

Graphique 20 : Puissance installée par type de centrale

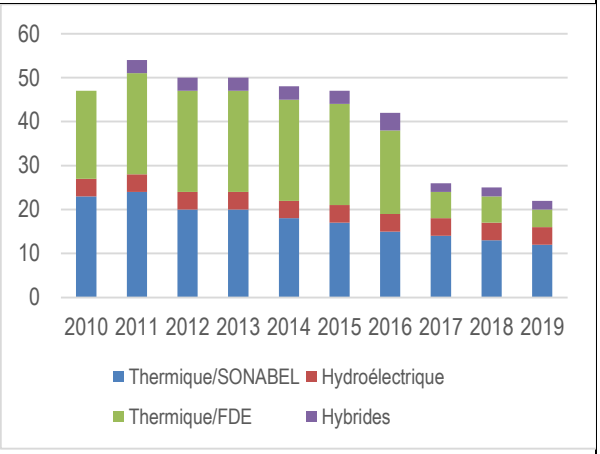

2.3. Capacités de production

Points saillants :

- Ajout de **53,3 MW** de puissance en 2019 ;
- Prédominance des centrales thermiques ;
- Baisse continue du nombre de centrales.

Commentaire :

La puissance totale installée (conventionnelle et renouvelable) est de **412,4 MW** en 2019 contre **359,1 MW** en 2018 soit une puissance supplémentaire de **53,3 MW**. Cette puissance supplémentaire est essentiellement liée à la mise en service de la centrale thermique de AGGREKO d'une puissance de 50MW et l'acquisition de quatre groupes tractables.

La puissance solaire photovoltaïque installée est de **35,1 MWc** en 2019, contre **34,9 MWc** en 2018 soit une hausse de **0,17 MWc.** Cette hausse provient de la prise en compte de la puissance installée des mini centrales solaires photovoltaïques par l'ABER.

Le nombre de centrales en service tous types confondus est de **25** en 2019 contre **28** en 2018 soit trois (03) centrales déclassées dont une (01) de la SONABEL et deux (02) de l'ABER.

Note méthodologique

La puissance installée : la somme de toutes les puissances nominales des centrales installées

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.4. Besoin en électricité

Tableau 7 : Récapitulatif de la puissance souscrite

En 2019	Variation/2018		Variation/2010	
1804,9 MW	360,7 MW	25%	998 MW	130,7%

Graphique 21: Evolution de la puissance souscrite

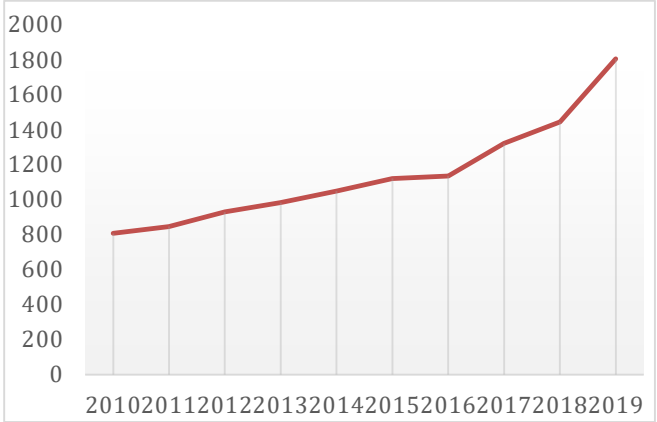

Graphique 22 : TAMA de la puissance souscrite par région de 2010 à 2019

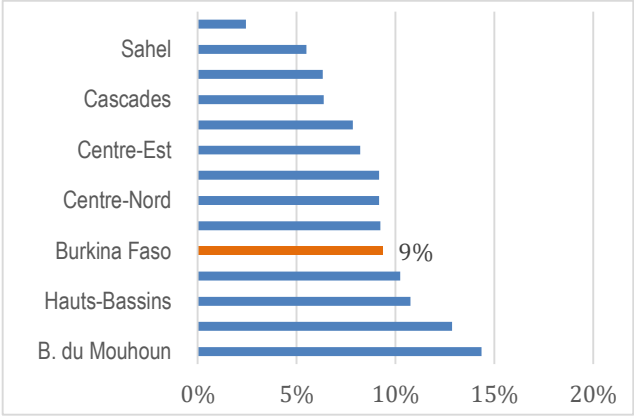

Graphique 23: Puissance souscrite par région en 2019 (en MW)

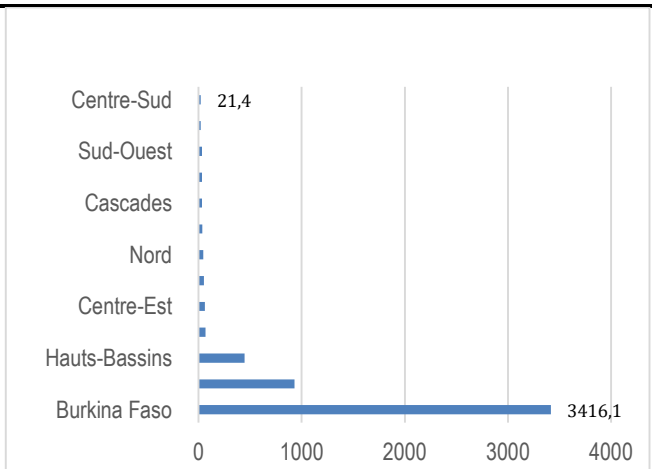

Tableau 9: Evolution de la puissance de pointe annuelle

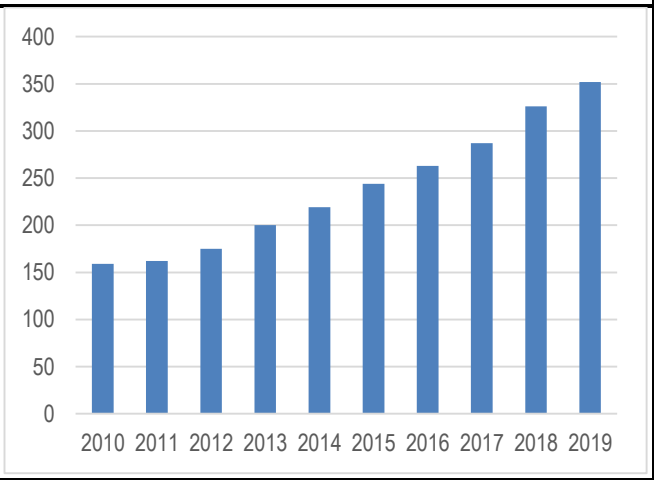

2.4. Besoin en électricité

Points saillants :

- Hausse continue de la puissance souscrite ;
- Boucle du Mouhoun et Sud-Ouest, deux régions à fort taux de croissance de la puissance souscrite;
- Faible taux de croissance de la puissance souscrite dans la région de l'Est.

Commentaire :

La puissance souscrite en **2019** est de **1804,9 MW** en progression de **25%** par rapport à **2018**. Elle est haussière sur toute la période.2010-2019 avec un taux d'accroissement moyen annuelle de **9%**. La croissance annuelle **(25%)** de **2019** s'explique par l'accroissement du nombre d'abonnés due entre autres à l'électrification de 63 nouvelles localités et aux actions promotionnelles de branchement.

Au niveau régional, des disparités subsistent en termes de puissance souscrite. En effet, les régions du Centre et des Hauts Bassins totalisent **77%** de la puissance totale souscrite en **2019** soit trois (03) points de plus qu'en **2018**. Leur poids s'explique par la forte démographie et le développement des activités économiques dans lesdites régions.

Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest maintiennent un rythme d'accroissement de la puissance souscrite plus élevé. Il est d'au moins **13%** l'an en moyenne sur la **période 2010 à 2019**. A contrario, la région de l'Est enregistre le taux d'accroissement moyen le plus faible (2%).

La demande maximale (Puissance de pointe) enregistrée au niveau de la SONABEL en 2019 est de **352 MW** contre **326 MW** en 2018, soit une hausse de **8%**. Cette demande croit de **9,2%** en moyenne par an sur la période 2010-2019. A ce rythme, la demande de pointe doublera d'ici 2027.

Note méthodologique

Puissance souscrite : La puissance contractée en KW par le client auprès d'un opérateur d'électricité ;

Puissance nominale : La capacité théorique de production ;

Puissance de pointe :la puissance maximale instantanée enregistré du réseau sur une période.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019

2.5. Longueur du réseau

Tableau 8 : Récapitulatif de la longueur du réseau électrique

Longueur en Km en 2018	% basse tension	variation /2018		variation /2010		TAMA 2010-2019
		en km	%	en km	%	%
19 634	61%	1 713	10	10 671	119	9,1

Graphique 24 : Evolution de la longueur du réseau de distribution en indice base 100 en 2010

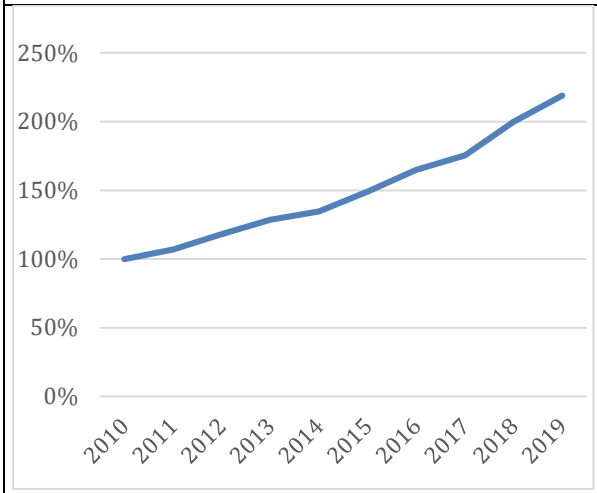

Graphique 25 : Evolution de la longueur du réseau selon le type de tension en indice base 100 en 2010

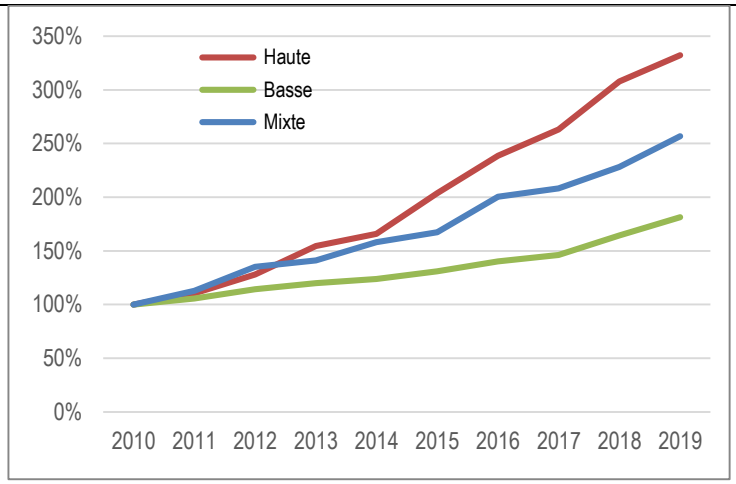

Graphique 26 : Part de la longueur par type de réseau en 2019

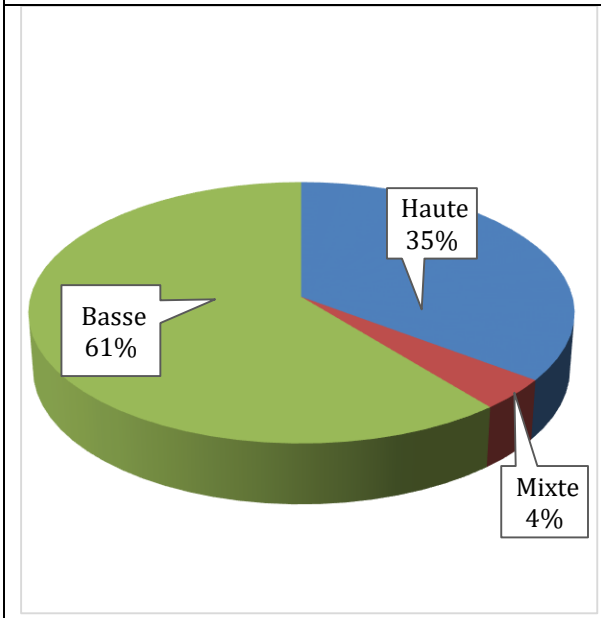

Tableau 9 : Répartition de la longueur du réseau par région

	2019		var /2018		Var /2010	
	En Km	En %	En Km	En %	En Km	En %
Centre	4 765	24%	3094	185%	4 349	1045%
H.B	2 795	14%	2419	643%	2 545	1016%
B.M	2 230	11%	-2443	-52%	-1 446	-39%
C Ouest	1 758	9%	308	21%	1 351	332%
C. Est	1 666	8%	780	88%	1 254	304%
Nord	1 264	6%	-752	-37%	573	83%
C. Nord	1 163	6%	450	63%	908	356%
P **C**	915	5%	120	15%	584	176%
C-**Sud**	911	5%	-1524	-63%	-608	-40%
Est	755	4%	-529	-41%	326	76%
Sahel	518	3%	-361	-41%	314	154%
Csdes	504	3%	160	47%	320	174%
Sud-O	388	2%	20	5%	200	107%
National	19634	100%	1744	10%	10 670	119%

2.5. Longueur du Réseau

Points saillants :

- Accélération de la croissance de la longueur du réseau;
- Croissance plus rapide du réseau Haute Tension (HT) ;
- Prédominance du réseau Basse Tension (BT).

Commentaire :

La longueur du réseau électrique a doublé entre 2010 et 2019 pour s'établir à **19 634 km**. La croissance en 2019 est moins importante qu'en 2018. Elle est de 10% contre 14% en 2018.

Sur la même période, les longueurs des réseaux BT et HT sont respectivement multipliées par 1,8 et 3,3. En 2019, elles atteignent respectivement **11 950 km** et **6 920 km** soit des hausses de 13% pour la BT et 17% pour la HT par rapport à 2018.

Au plan régional, le réseau reste concentré dans les régions du Centre (24,3%), des Hauts-Bassins (14,2%) et de la Boucle du Mouhoun (11,4%) soit près de la moitié du réseau national.

Note méthodologique

- **Réseau basse tension** : constituées des lignes dont la tension est inférieure ou égale à 0,4 kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 230 V et 400 V ;
- **Réseau Moyenne tension (MT)** : constituées des lignes dont la tension est comprise entre 1kV et 50kV. Ces lignes sont utilisées pour la distribution de l'électricité. Au Burkina Faso, la MT est constituée des lignes de 15 kV, 20kV et 33 kV ;
- **Réseau haute tension (HT)** : constituées des lignes dont la tension est supérieure à 50 kV. Ces lignes sont utilisées pour le transport de l'électricité. Au Burkina Faso, la HT est constituée des lignes de 90kV, 132kV et 225kV ;
- **Réseau mixte** : Ce sont les lignes qui combinent basse tension et haute tension.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.6. Taux de couverture, de desserte et d'électrification

Tableau 10 : Taux de couverture, de desserte et d'électrification

	2019 en %	Variation /2018 en points de %	Variation /2010 en points de %	Cibles PNDES 2018 (en %)	TAMA en %
Taux de couverture national	41,83	3,27	nd	52,3	nd
Taux de desserte électrique nationale	53,09	nd	nd	nd	nd
Taux de desserte électrique nationale urbain	79,46	nd	nd	nd	nd
Taux de desserte électrique nationale rural	20,29	nd	nd	nd	nd
Taux d'électrification National	22,57	1,13	8,97	30	5,79%
Taux d'électrification Urbain	67,38	-1,31	21,28	69	4,31%
Taux d'électrification Rural	5,32	2,16	4,12	12,6	17,99%

Graphique 24 : Taux d'électrification du pays

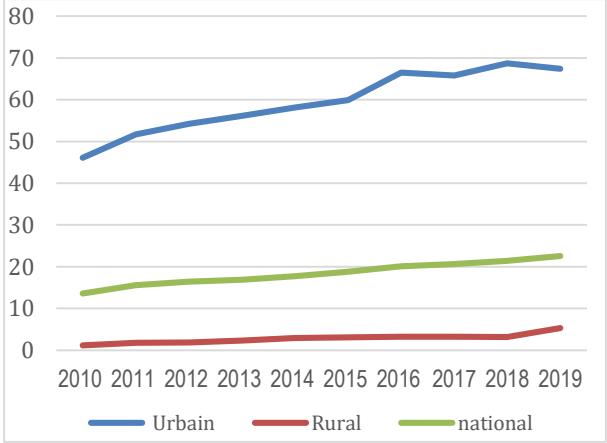

Graphique 25 : Taux de couverture électrique national

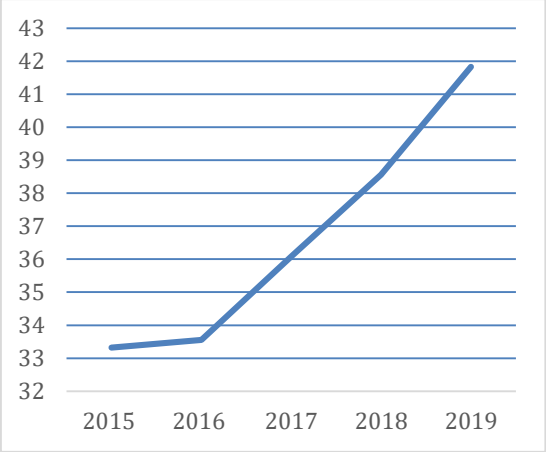

2.6. Taux de couverture, de desserte et d'électrification

Points saillants :

- Hausse de 1,13 point de pourcentage du Taux d'électrification nationale;
- Forte disparité entre milieux de résidence ;
- Hausse de 2,16 point de pourcentage du Taux d'électrification rural ;
- Hausse de 3,27 points de pourcentage du taux de couverture électrique.

Commentaire :

Le taux d'électrification national est de **22,57%** en 2019, soit une hausse de **1,13** point de pourcentage par rapport à 2018. Il existe un clivage très fort entre le milieu urbain **(67,38%)** et le milieu rural **(5,32%).** En effet, électrifier les zones rurales nécessite des investissements énormes pour desservir les espaces beaucoup moins danse, parfois très éloigné des réseaux existants ou encore pour installer des sources d'électricités non reliées au RNI, comme les panneaux photovoltaïques.

En 2019, **53,09%** des populations vivants dans les localités électrifiées ont effectivement accès à l'électricité. En milieu urbain, ce taux est de **79,46%** contre **20,29%** en milieu rural.

Ce taux de pénétration (**53,09%**) dont l'idéal est de 100% des populations des localités électrifiées s'explique par les coûts des raccordements élevés pour la plupart des ménages. En effet, pour les ménages habitants à une distance de moins de **25 mètres** des poteaux électriques, le coût moyen de raccordement se situe entre **50 000** à **135 000 f cfa** en fonction du type de branchement. Pour les ménages situer très loin des poteaux électriques, le coût est encore plus élevé car il doit inclure le prix de chaque poteau électrique supplémentaire.

Le taux de couverture électrique nationale est de **41,83%** en 2019 correspondant à **942 localités électrifiées**.

Note méthodologique

Taux d'électrification national : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique et le nombre total de ménages du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification national urbain : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu urbain et le nombre total de ménages urbains du pays multiplié par 100.

Taux d'électrification national rural : Rapport entre le nombre de ménages disposant d'énergie électrique en milieu rural et le nombre total de ménages ruraux du pays multiplié par 100.

Taux de desserte/pénétration : Rapport entre la population ayant effectivement accès à l'électricité (desservie) et la population des localités électrifiées multipliée par 100

Taux de couverture électrique national : Rapport entre la population résidente des localités électrifiées et la population totale du pays multipliée par 100.

NB : Le calcul des taux d'électrification tient compte des ménages raccordés au réseau national uniquement. Les ménages bénéficiant d'installations privées (solaire, groupes électrogène, …) ne sont pas pris en compte.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2017.

2.7. Nombre de localités électrifiées

Tableau 11 : Récapitulatif du nombre de localités électrifiées

	en 2019	% ABER	Variation /2018		Variation /2010		TAMA
			En nombre	en %	En nombre	en %	
Nombre localités électrifiées	942	32%	231	32%	750	391%	19%

Graphique 26 : Evolution du nombre de localités électrifiées par structure

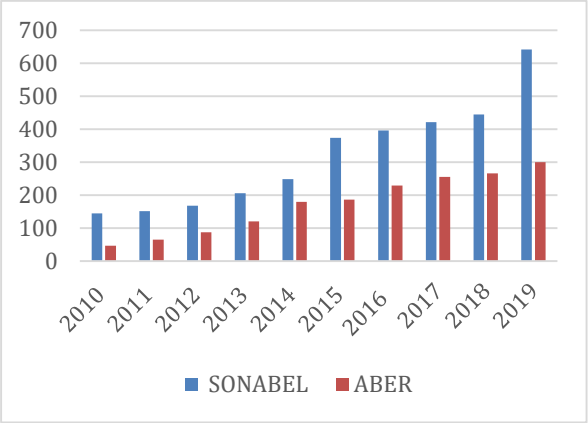

Graphique 27 : Evolution du nombre de localités électrifiées indice base 100 en 2009

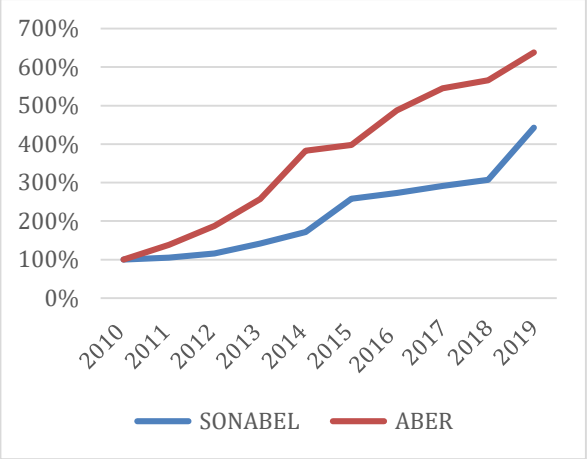

Graphique 28 : Evolution du nombre de localités nouvellement électrifiées par an de 2009 à 2018

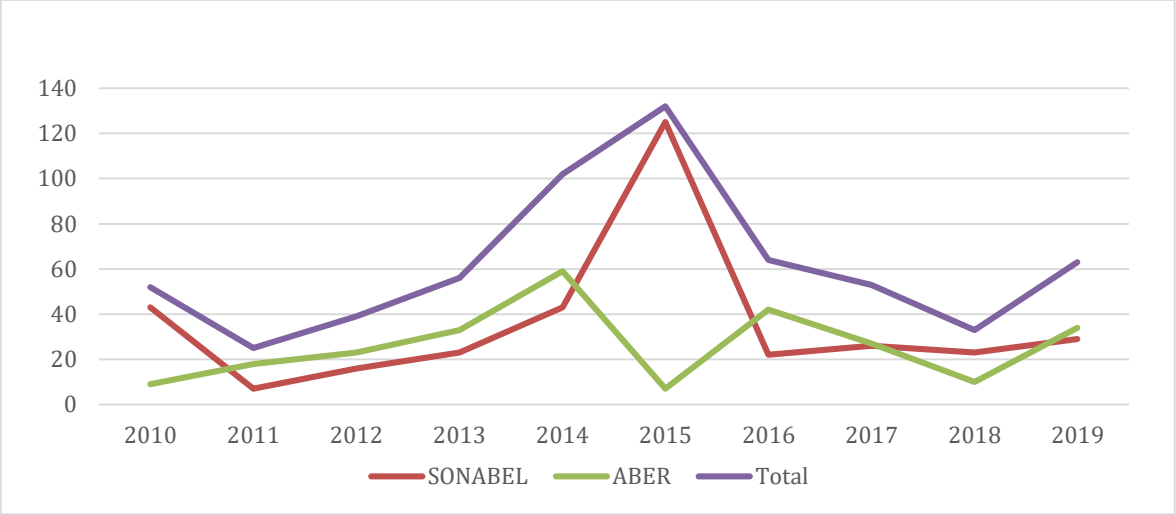

2.7. Nombre de localités électrifiées

Points saillants :

- Rebond du nombre de localités nouvellement électrifiées en 2019.

Commentaire :

Au 31 décembre 2019, le nombre total de localités électrifiées est de **942** dont **642** par la SONABEL et **300** par l'ABER sur les **8 678** localités que comptent le pays. En 2018, il y avait **711** localités électrifiées. Cette configuration fait ressortir **231** localités supplémentaires constitué de **63** localités nouvellement électrifiées et **168** localités électrifiées auparavant et nouvellement répertoriées.

En 2019, 63 localités ont été nouvellement électrifiées contre **33** en 2018 soit une hausse de **90,9%.** Cela s'explique par l'aboutissement du programme présidentielle volet électricité.

Note méthodologique

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.8. Abonnement

Tableau 12 : Récapitulatif du nombre d'abonnés

En 2019	% prépaiement	% ABER	Variation/2018		Variation /2010		TAMA/2010
			en nombre	en %	en nombre	en %	
772 412	34	5	63 136	8,9	399 204	107,0	8,4%

Graphique 32 : Evolution du nombre total d'abonnés

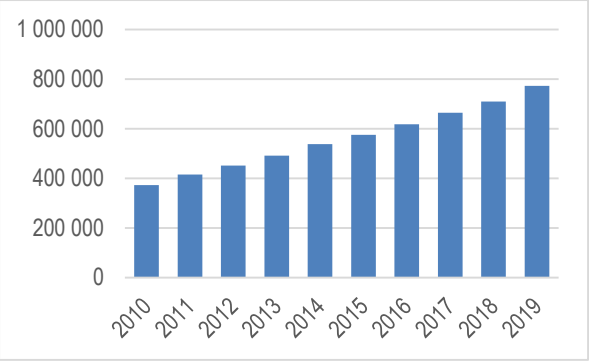

Graphique 33 : Evolution du nombre d'abonnés BT selon le mode de paiement en indice base 100 en 2009

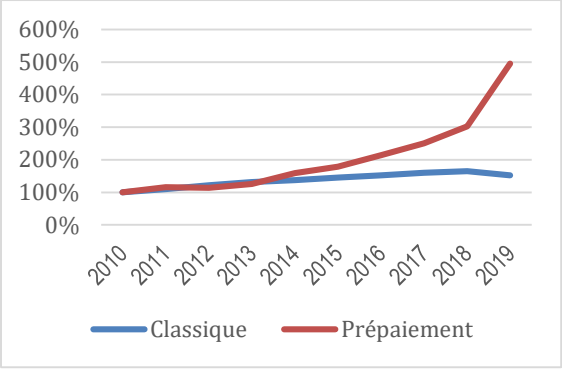

Graphique 34 : Répartition des types d'abonnés en 2019

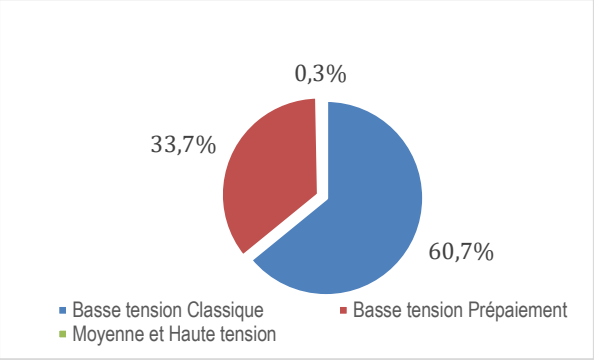

Graphique 35 : Evolution de la part de marché de l'ABER

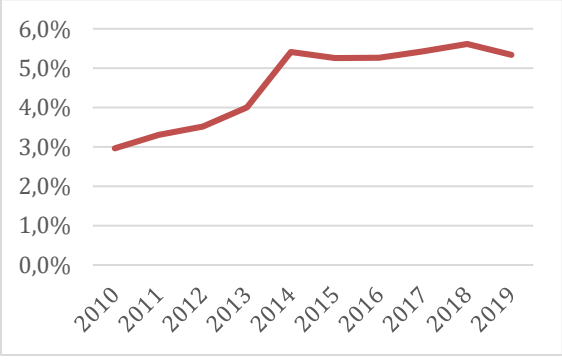

Graphique 36 : Nombre d'abonnés en 2019 par région

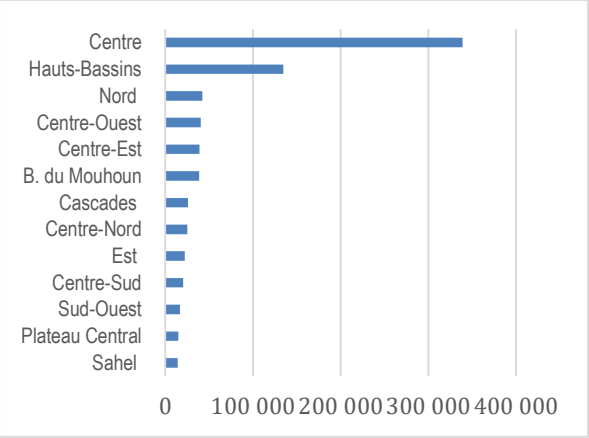

Graphique 37 : Variation des abonnés des régions par rapport à 2018 en %

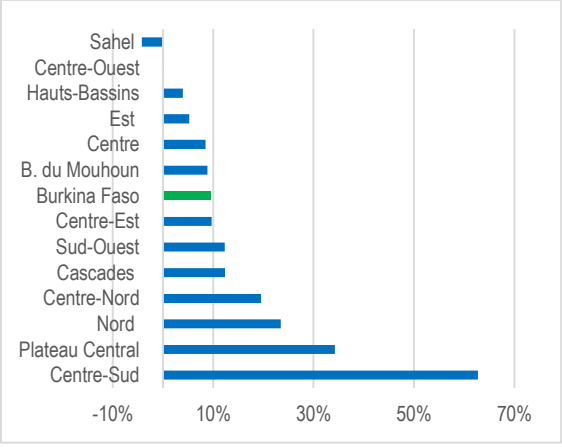

2.8. Abonnement

Points saillants :

- Hausse continue du nombre d'abonnés ;
- Forte progression du nombre d'abonnés au prépaiement ;
- Fortes disparités régionales.

Commentaire :

Le nombre d'abonnés poursuit sa croissance. Sur la période 2010-2019, il croit de **8,4%** en moyenne par an, passant ainsi de **373 208** à **772 412** abonnés. En 2019, la croissance annuelle est de **8,9%** contre **6,8%** en 2018 soit une accélération de **2,1 points** de pourcentage. Cela s'explique par l'électrification de 63 nouvelles localités en 2019 contre 33 en 2018 et la prise en compte des données de 168 localités électrifié auparavant.

Le nombre d'abonnés du prépaiement a progressé de **101 360** abonnés par rapport à 2018 contre une baisse de celui du post payés de **39 984** abonnés. Cette configuration s'explique par l'ambition de la SONABEL d'améliorer le niveau de recouvrement des créances et de la réduction des charges liées à la facturation à travers la généralisation du prépaiement.

Le nombre d'abonnés varie suivant les régions administratives. Le Centre et les Hauts_Bassins regroupent **61%** des abonnés. Toutefois, les régions du Centre-Sud et du Plateau central ont les plus forts taux de croissance annuelle en 2019 avec respectivement **63%** et **34%**.

Note méthodologique

Compteur Prépayé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service avant l'utilisation de celui-ci ;

Compteur Post-payé : un dispositif qui vise à faire payer au client un service après l'utilisation de celui-ci.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.9. Consommation d'électricité

Tableau 13 : Récapitulatif de la consommation en énergie électrique

En 2019 (en millions de kWh)	Part Prépayé	Part Haute Tension	Variation/2018		Variation absolue/ 2010	TAMA (2010-2019)
			en valeur	En %		
1 686,1	9%	36%	118,0	8%	884,9	8,6%

Graphique 29 : Electricité totale vendue dont en Haute Tension (millions de kWh)

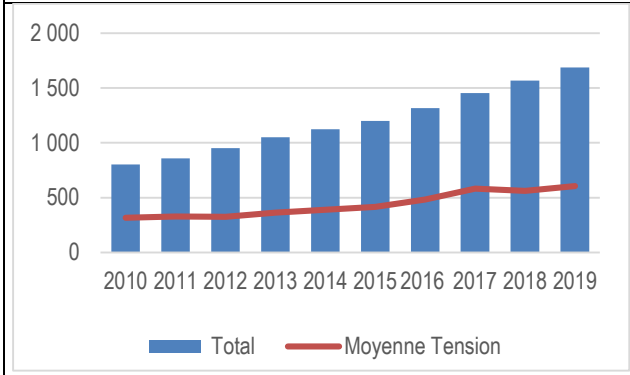

Graphique 30 : Electricité vendue indice base 100 en 2009

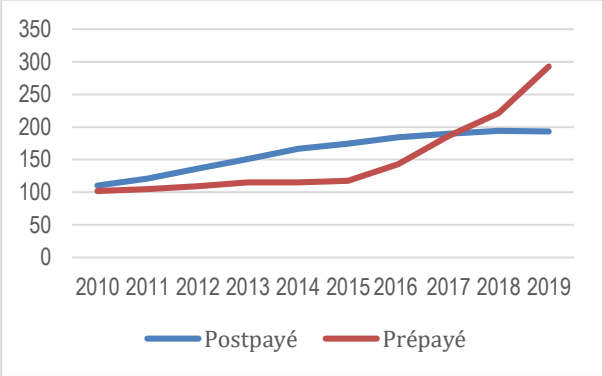

Graphique 31 : Part du prépayé et de la Haute Tension

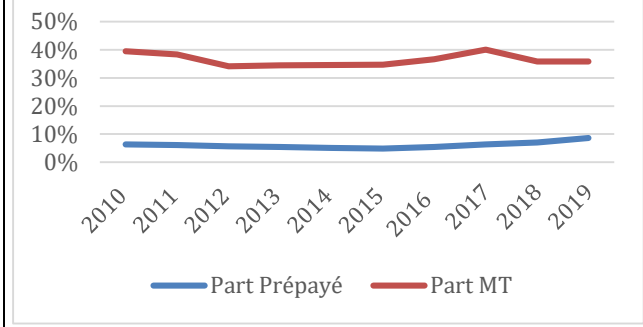

Graphique 32 : Taux de recouvrement

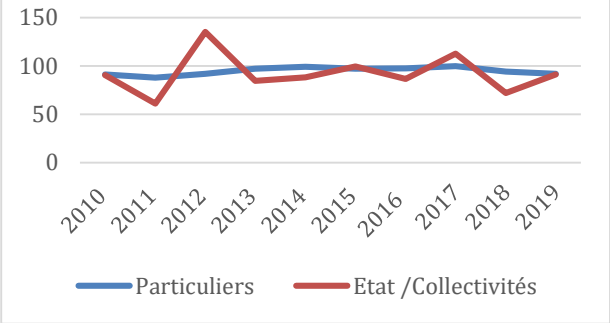

Graphique 33 : Evolution du rendement de livraison

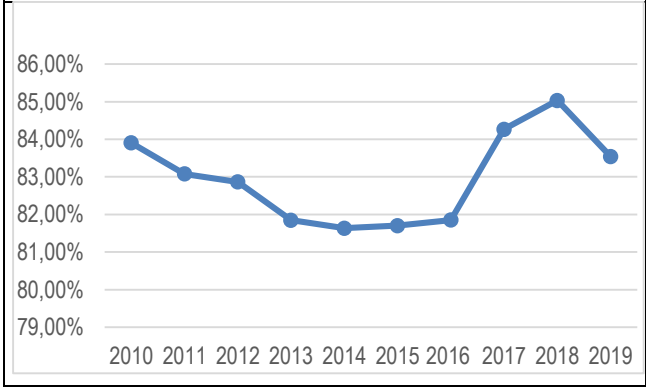

Graphique 34 : Consommation d'électricité des régions de 2019 (en %)

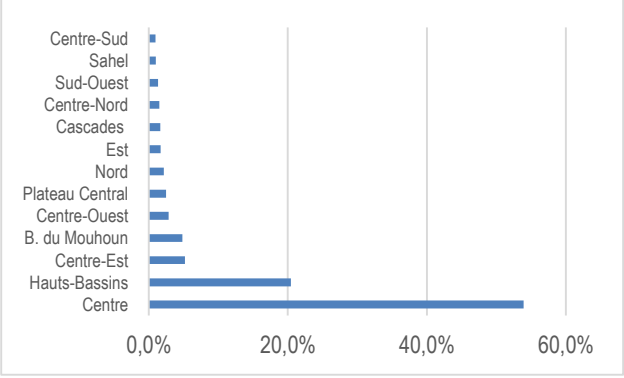

2.9. Consommation d'électricité

Points saillants :

- Hausse continue de la consommation d'énergie électrique;
- Plus de 50% de l'électricité consommée dans la région du Centre ;
- Hausse du niveau de recouvrement auprès de l'Etat et des collectivités ;
- Disparité régionale de la consommation d'électricité.

Commentaire :

L'énergie électrique consommée continue d'augmenter d'année en année. En 2019, la consommation totale d'énergie électrique est de **1 686 millions de kWh** contre **1 568 millions de kWh** en 2018, soit une hausse de **8%**. Le rythme de croissance de cette consommation de 2019 est resté le même qu'en 2018.

La consommation en Haute Tension augmente de **33%** en 2019 due essentiellement au raccordement d'un nouveau client.

Suivant le mode de paiement, le post payé décroit au profit du prépayé. En effet, il y a une baisse de **1%** de la consommation d'électricité des clients du post payé en 2019 contre une hausse de **6%** en moyenne annuelle sur la période 2010-2019. Parallèlement, la consommation en électricité des prépayés en 2019 croit de **32,4%** par rapport à 2018 contre un accroissement moyen annuel de **10,2%** sur la période 2010-2018.

Le niveau de consommation d'électricité varie d'une région à une autre. Les régions du Centre et des Hauts Bassins sont les grandes consommatrices d'électricité avec respectivement **53,9%** et **20,5%** de la consommation totale. Ce niveau de consommation est en lien avec le développement des activités économiques dans lesdites régions. Les régions du Centre-Sud et du Sahel présentent des faibles niveaux de consommation électrique de **1%** chacune.

Le taux global de recouvrement des créances est de **91,6%** en 2019 contre **91,2%** en 2018, soit une hausse de **0,4 point de pourcentage**. Le taux de recouvrement des créances au niveau de l'Etat et des collectivités connait une hausse de **26,6%** par rapport à 2018 contrairement à celui des particuliers qui recule de **2,6%.**

Note méthodologique

Taux de recouvrement : ratio entre le montant recouvré ou collecté et le montant facturé ;
Selon le contrat de performance signé avec l'Etat, la SONABEL s'est engagée à atteindre un taux de recouvrement d'au moins 95% chaque année
Rendement du réseau : rapport entre l'énergie vendue et l'énergie livrée ;
Pertes de distribution : écart entre l'énergie livrée à la distribution et celle vendue à la clientèle.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019.

2.10. Consommation spécifique de combustibles des centrales thermiques

Tableau 14: Consommation des centrales

			Variation /2018		Variation /2010	
	En 2019	Part des lubrifiants	en valeur	en %	en valeur	en %
Consommation en milliers de tonnes	127,13	0,8%	-60,62	-29,9	23,73	18

Graphique 35 : Consommation en FUEL/DDO en milliers de tonnes

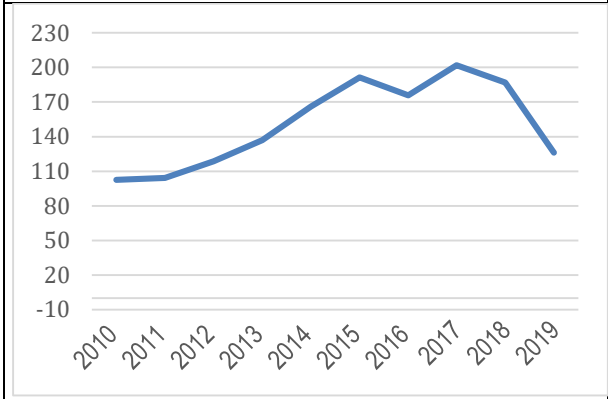

Graphique 36 : Consommation de Lubrifiants en Kg

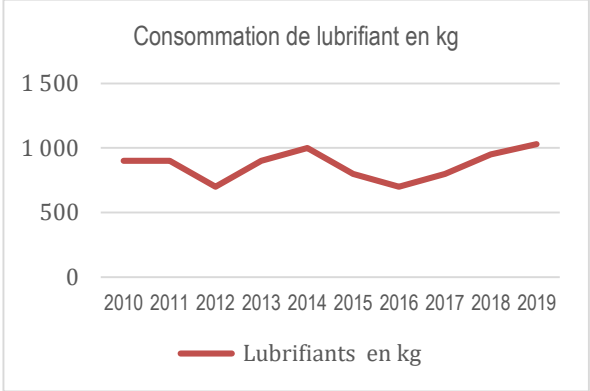

Graphique 37 :Evolution de la consommation spécifiques des centrales

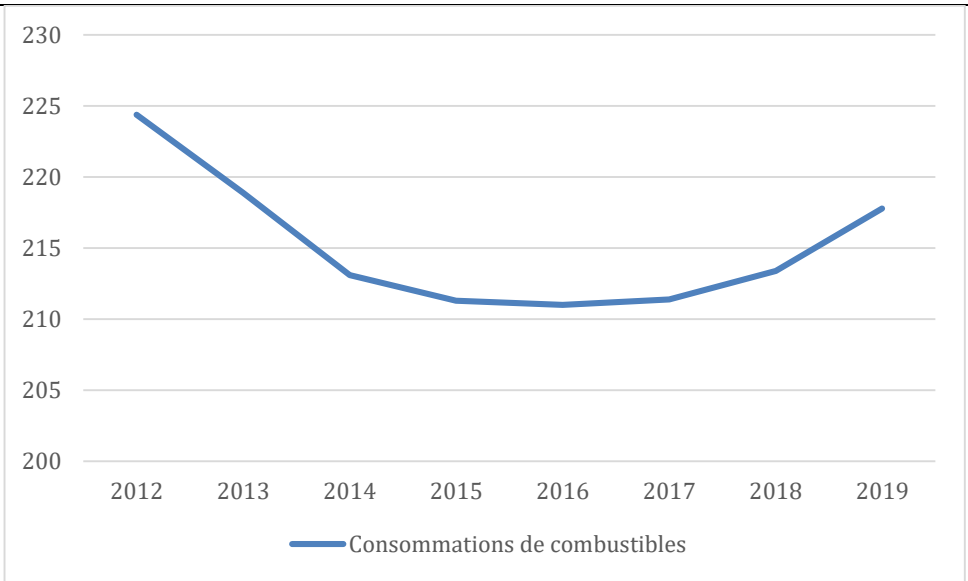

2,10. Consommation spécifique de combustibles des centrales thermiques

Points saillants :

- Baisse de la consommation du Fuel/DDO de 32,5%;
- Hausse de la consommation spécifique de combustible de 2,1%.

Commentaire :

La consommation du Fuel/DDO est en baisse depuis 2017. En 2019, elle est de **127,13 milliers de tonnes** contre **186,8 milliers de tonnes** en 2018, soit une baisse de **32,5%.** Cette baisse s'explique par la réduction de la production d'électricité d'origine thermique **(-31,8%)** au profit des importations **(+29,8%).**

La consommation spécifique moyenne en combustible des centrales thermiques (SONABEL et AGGREKO) est en hausse. En 2019, elle est de **217,8 g/kWh** contre **213,4 g/kWh** en 2018. Cela s'explique par l'entrée en production de la centrale thermique de AGGREKO qui a une consommation spécifique de **231,3 g/kWh**.

Source : DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2017.

2.11. Agréments techniques accordés

Tableau 15 : Récapitulatif des types d'agréments techniques accordés

			Variation /2018	
	En 2019	En 2018	En valeur	En %
Agréments techniques de la profession entrepreneurs de réseaux et de centrales accordés	24	48	-24	-50%
Nombre d'agréments techniques accordés dans le cadre des hydrocarbures	30	27	3	11%

Graphique 38 : Nombre d'agréments techniques de la profession entrepreneurs de réseaux et de centrales

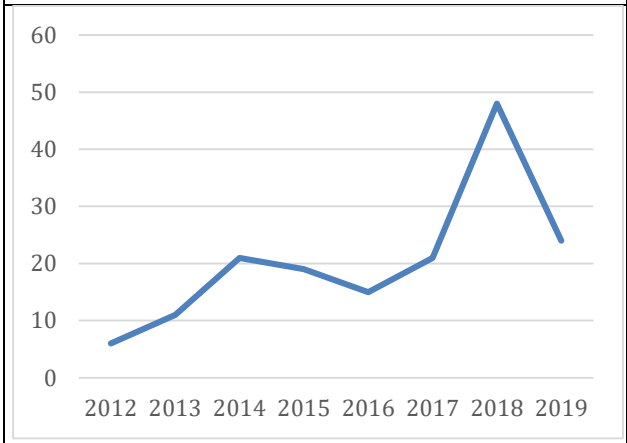

Graphique 39 : Nombre d'agréments techniques dans le cadre des hydrocarbures

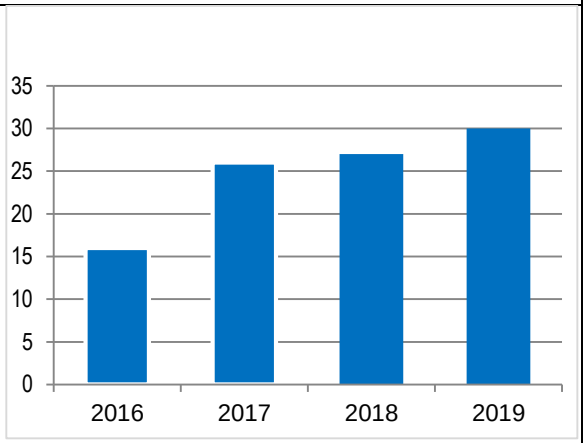

2.5. Agréments techniques accordés

Points saillants :

- Baisse de 50% du nombre d'agréments techniques de la profession entrepreneurs de réseaux et de centrales électriques accordés en 2019.

Commentaire :

Comparativement à l'année 2018, le nombre d'agrément technique de la profession entrepreneurs de réseaux et de centrales électriques accordés en 2019 a baissé de 50%. Cette baisse s'explique par une réduction des demandes soumises qui était de 29 en 2019 contre 55 demandes soumises en 2018.

Le nombre d'agréments techniques accordés dans le cadre des hydrocarbures est de trente (30) en 2019 soit trois (03) agréments de plus qu'en 2018.

Agrément : Arrêté pris par le Ministre en charge de l'énergie autorisant l'exercice de la profession de réseau et/ou de centrales électriques.

Source : DGEC , DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019

3. HYDROCARBURES

Tableau 16 : Récapitulatif des achats des hydrocarbures

En 2019 (en milliers de tonnes métriques)		Part en %				Variation /2018		Variation absolue de 2019 par rapport à 2010	TAMA (2016-2018)	TAMA (2010-2019)
		Gasoil	DDO et Fuel	Jet a1	Super 91	Valeur	En %	Valeur	En %	En %
Produits liquides	1 232,80	47,10	19,55	2,16	30,46	-161,6	-11,58	684,40	27%	-
Gaz	100,0	-				0	0%	72,8	-	16%

Graphique 40 : Achats de produits liquides en milliers de tonnes

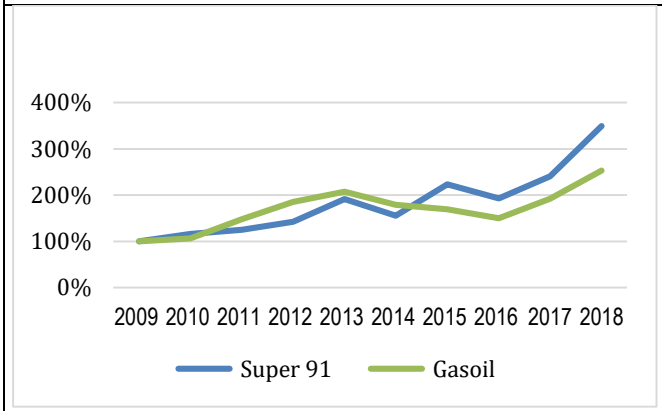

Graphique 41 : Achats de produits gaz en milliers de tonnes

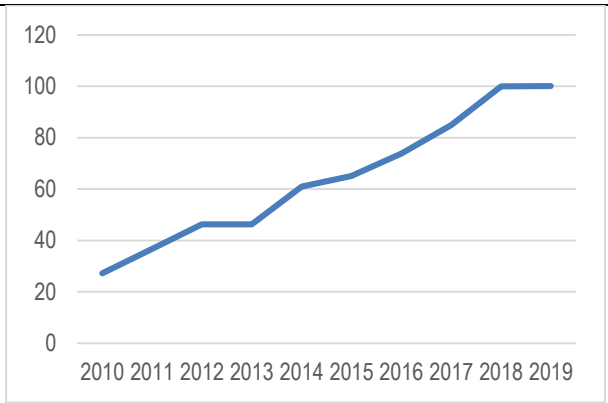

Graphique 42 : Evolution des volumes d'achats de Super 91 et de Gasoil en indice base 100 en 2010

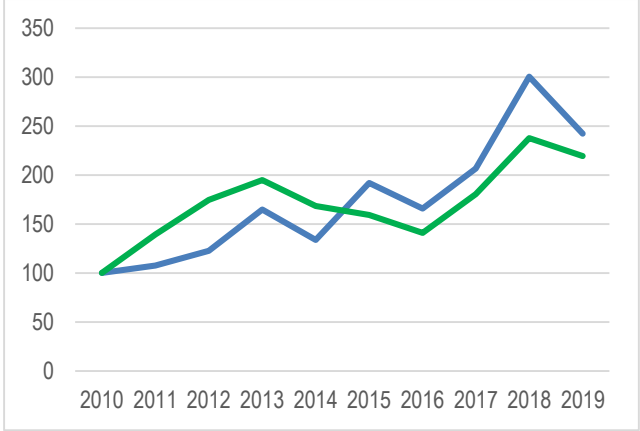

Graphique 43 : Prix moyen de vente des hydrocarbures liquides à Ouagadougou en FCFA/litre

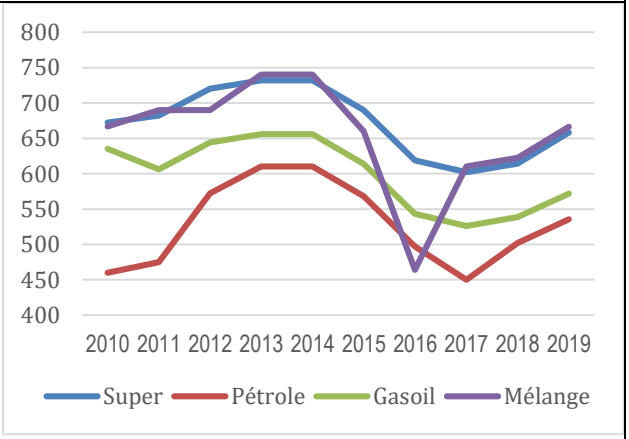

3. HYDROCARBURES

Points saillants :

- Baisse de 11,58% du volume des hydrocarbures liquide achetés.
- Hausse continue du prix moyens de vente à la pompe des hydrocarbures.

Commentaires :

Comparativement aux achats des hydrocarbures liquides de l'exercice 2018, ceux de l'année 2019 ont baissés de **11,6%** en volume. Cette situation s'explique par un stock initial très important en début d'année qui a entrainé un déstockage significatif au cours de l'exercice 2019. Sur la période 2016-2018, le rythme moyen de la croissance des achats des hydrocarbures liquides est de **27%** l'an.

Le taux de croissance annuel du volume des achats des hydrocarbures gazeux en 2019 reste au même niveau de 2018. Sur la période 2010 à 2019, le taux d'accroissement moyen annuel est de **16%.**

Le gasoil est le produit le plus acheté avec une part de **47%** du volume total des hydrocarbures liquides achetés suivi du **Super 91, 30%**.

Le prix moyen de vente des Hydrocarbures liquide a augmenté de **7%** entre 2018 et 2019. Cette augmentation fait suite aux modifications tarifaires intervenues en Janvier et en Octobre 2019.

Note méthodologique

Le Comité Interministériel de Détermination des Prix des Hydrocarbures (CIDPH) fixe les prix des produits pétroliers en tenant compte des cours du baril du Brent et du Dollars et des coûts de transport et de transit pour enlever les produits depuis les dépôts côtiers jusqu'au dépôts internes.

Source : DGEC, DGESS/ME, collecte administrative pour l'annuaire statistique 2019

EQUIPE D'ELABORATION DU TABLEAU DE BORD 2019

- **Superviseur**

Bourahima NABI, Directeur général des études et des statistiques sectorielles

- **Equipe de collecte des données**

SAWADOGO Samuel , Directeur par intérim des Statistiques Sectorielles ;

COULIBALY Moumouni, Chargé de la production des statistiques ;

COULIBALY Aly Azize, Chargé de la collecte et de développement statistique.

- **Equipe de rédaction**

	Nom et Prénom (s)	Structure	Adresses	
			E-mail	Téléphone
1	NABI Bourahima	DGESS	nabi_jocelyn@yahoo.fr	70 73 85 39
2	SAWADOGO Samuel	DSS/PI/DGESS	sawsam87@yahoo.com	70 18 70 85
3	COULIBALY Aly AZIZE	DSS/DGESS	alyazizecoulibaly@gmail.com	71 16 67 56
4	COULIBALY Moumouni	DSS/DGESS	mounicoul11@gmail.com	72 57 17 69
5	SAWADOGO Boukaré	DSEC/DGESS	sawadogo.boukar@yahoo.fr	71 66 63 18
6	ZOUNGRANA Daouda	PAGPS/SPS	daouda381@yahoo.fr	70 49 47 85
7	KORMODO Souleymane	SONABEL	kormodo@gmail.com	60 00 31 31
8	BULGO W Julien	DGEC/ ME	jbulgo@gmail.com	70 14 70 20
9	BAMOGO Salam	DRH/ME	salbam8@gmail.com	70 53 98 95
10	SOMBIE Ardjouma	BE-SG/ME	sombieardjouma@gmail.com	51 66 40 30
11	OUEDRAOGO B Roger	DCPP/DGESS	ouedraogob.roger@yahoo.fr	78 22 00 11
12	OUEDRAOGO Ibrahima	DPPO/DGESS	brahimaoued@yahoo.fr	78 54 76 36
13	KABORE W Franck	DGER/ME	franck.kabore@ymail.com	71 87 82 80
14	SAWADOGO Issouphou	DAF/ME	sissouphou@yahoo.fr	73 23 73 95
15	HIEN Vouombar	DFP/DGESS	hiencyprien@gmail.com	79 42 01 33
16	GORO Soumaila	DGEE/ME	soumgoro2015@gmail.com	76 06 14 19
17	SALAMBERE/ZERBO Nafissatou Yasmina	ANEREE	jebnaf@yahoo.fr	63 64 08 38

© Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)

Ministère de l'énergie

DIRECTION GENERALE DES ETUDES ET DES STATISTIQUES SECTORIELLES
Avenue KADIOGO 01 BP 644 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (226) 25 40 78 46 Fax : (226) 25 40 78 70
Courriel : dgessme@yahoo.com
Site web : www.energie.bf